

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La commune de Le Bailleul organise pour la 3ème année, le concours des Maisons Fleuries.  
Il est ouvert à tous les habitants de la commune.  
Le bulletin est ci-joint.

**Date limite d'inscription : 10 Juillet 2020**

Le jury est composé de 3 personnes extérieures à la commune. Elles viendront découvrir votre création au cours du mois de juillet et noteront selon les critères suivants :

- La qualité de l'agencement du fleurissement avec l'effet d'ensemble
- Le sens artistique : originalité
- La visibilité de la rue : critère d'animation de la voie publique.

Les 3 premiers lauréats recevront des bons d'achat remis lors des vœux du Maire.

## ASSOCIATION JOËL LE THEULE – BOURSE D'ÉTUDE À L'ÉTRANGER

Un projet d'études à l'étranger ?

Depuis sa création en 1990, l'association Joël Le Theule a attribué 195 bourses à des étudiants sarthois. Pourquoi pas vous ?

Si vous avez le projet de poursuivre votre cursus à l'étranger, vous pouvez bénéficier d'une aide financière.

L'association Joël Le Theule a été créée par François Fillon en 1990. Elle honore la mémoire de Joël Le Theule (1930-1980), professeur agrégé, maire de Sablé sur Sarthe, Député et Ministre.

Le principal outil de son action est l'attribution de bourses allant de 500 € à 1 000 €, selon l'ampleur et la qualité du projet présenté. Elles sont réservées à des étudiants d'origine sarthoise, poursuivant des études au-delà de bac+2, pour des séjours supérieurs à six mois.

Pour de plus amples renseignements, site internet : <https://www.associationjoelletheule.fr/>

## TRANQUILLITÉ VACANCES

Afin de limiter les cambriolages, la municipalité s'associe au dispositif opération tranquillité vacances du Ministère de l'Intérieur.

Pour cela, il vous suffit de télécharger et de nous retourner le formulaire via le site internet de la commune ou à l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

En cas d'impossibilité pour l'imprimer, vous pouvez le retirer en mairie.

Dans le cadre du partenariat Police Municipale-Gendarmerie, nos patrouilles respectives porteront une attention particulière à votre habitation (contrôle visuel des volets et fenêtres à partir de la voie publique).

N'hésitez pas également à être vigilant avec les habitations voisines dans une démarche citoyenne et signaler tout fait anormal en appelant le 17.



Jun 2020  
N° 6

## Edito

Chères Bailleuloises, Chers Bailleulois,  
Avant tout, je tenais à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée lors des dernières élections municipales. Je remercie aussi mon équipe pour son investissement et son travail pendant la campagne. Nous avons su mener une campagne propre avec un beau programme. Nous serons donc toutes et tous à votre écoute. Nous avons su réunir une équipe de femmes et d'hommes désireuse de s'investir pour la commune.

La crise sanitaire due au Covid-19 a engendré un début de mandat compliqué. Nous avons dû faire face : à la fermeture des bâtiments et lieux publics ainsi que l'école, mettre en place des garderies pour les enfants du personnel prioritaire, des achats imprévus de masques, de gels hydro alcooliques et protections diverses pour la population et le personnel communal. Durant le confinement, un service minimum d'agents, d'élus et de bénévoles a assuré le fonctionnement de la commune ainsi que les commerçants qui ont su s'adapter pour vous servir. Je remercie également les personnels enseignants pour la mise en place des différents protocoles permettant un redémarrage de l'école.

Des permanences tenues soit en mairie ou par téléphone ont permis une continuité d'une grande partie des services municipaux et une mise en place d'aide aux personnes les plus fragiles pour tout ce qui est du quotidien (courses, pharmacie).

Dans l'état actuel des consignes gouvernementales, il ne sera hélas pas possible d'organiser les festivités du 14 juillet au Bailleul.

Cette crise sanitaire inédite a engendré malheureusement des coûts supplémentaires dans notre commune. Nous pouvons être également inquiets pour les finances des collectivités territoriales dont les ressources seront fragilisées par cette crise économique.

Nous essayerons donc de maintenir nos engagements et en réévaluant ou en décalant certains projets. Nous continuons et œuvrons pour le bien-être de chacun en espérant que nous retrouverons une normalité au plus vite en comptant sur votre indulgence.

Le conseil municipal a été installé le 25 mai dernier et sachez que le maire n'est rien sans ses conseillers.

À cet égard, je veillerai à ce que le conseil municipal soit un lieu de débat apaisé, respectueux et productif que de nos différences naissent un enrichissement mutuel pour l'intérêt collectif.

L'état d'urgence sanitaire relatif au Covid-19 est toujours d'actualité à ce jour. Continuons à respecter les gestes barrières, le virus circule toujours ne l'oublions pas. Prenez soin de vous et de vos proches, bel été à toutes et tous.

Bonne lecture.

Votre Maire, **Éric DAVID**

Le Bailleul'Info

Directeur de la publication : Éric David

Contact : [accueil.mairielebailleul@orange.fr](mailto:accueil.mairielebailleul@orange.fr)

Site : [www.lebailleul.mairie72.fr](http://www.lebailleul.mairie72.fr)

## nouveau conseil municipal de Le Bailleul (Sarthe)



Eric DAVID  
(Maire)



Christian FOURNIER  
(1<sup>er</sup> Adjoint)



Liliane FOGLIARESI  
(2<sup>ème</sup> Adjoint)



Hervé JANVRIN  
(3<sup>ème</sup> Adjoint)



Johanna POISSENOT-TOUCHARD



Justine LABÉ



Philippe BOURGOIN



Stéphanie GERVAIS



Olivier DUHAMEL



Alycée GODEFROY



Olivier AYMARD



Marie-Jeanne JOHANNO



Christine POISSON\*



Jean-Pierre GUERINEAU\*



Bernadette FLAMENT\*

\* Mmes POISSON, FLAMENT et M. GUERINEAU ne souhaitent pas donner leur photo pour apparaître sur le trombinoscope.

### LES COMMISSIONS

Lors du conseil municipal du 8 juin dernier, les commissions suivantes ont été actées :

- Finances, Appel d'offres
- Travaux, bâtiments
- Voirie, réseaux, éclairage public
- Affaires sociales et scolaires
- Vie communale, communication, conseil jeunes
- Affaires culturelles et associatives, cérémonie
- Espaces verts, fleurissement et zone humide

### GARDERIE MUNICIPALE

À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020 il n'y aura plus de garderie municipale faute de présence d'enfants. Ainsi la municipalité a donc décidé la fermeture de celle-ci qui engendre un fort coût financier.

### REPAS DES AÎNÉS

Si vous avez plus de 65 ans, vous pouvez dès à présent retenir la date **du mercredi 11 novembre**. Le repas des aînés aura lieu après la cérémonie du 11 Novembre à laquelle tous les bailleulois sont conviés. Plus de détails seront présentés dans le prochain numéro de Bailleul 'Info.

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Avec la recrudescence d'excès de vitesse sur les routes de la commune, des contrôles aléatoires seront effectués afin de faire respecter les règles de sécurité pour tous.

### LOCATION SALLE ROBERT SALMON

Les locations reprendront au mois de septembre pour les associations et les particuliers selon les modalités en vigueur à ce moment-là.

### RECENSEMENT MILITAIRE



#### Le recensement citoyen obligatoire

##### Ce que dit la loi :

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser **entre la date anniversaire de ses 16 ans et la du 3<sup>ème</sup> mois suivant**. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

##### Pourquoi un délai de 3 mois ?

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches!

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire **sereinement et sans retard**, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

##### Démarche à effectuer à la mairie :

Se présenter en Mairie aux jours et heures d'ouverture habituelles **avec la carte d'identité du jeune, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile.**

### ÉTAT DES TRAVAUX EN 2020

La toiture de l'église sera reprise afin de stopper les fuites en son faîtage.

Le projet d'un nouveau parking sera réalisé derrière le stade avec un cheminement protégé pour l'accès à l'école par les élèves.

### LE DÉSHERBAGE : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS.



Selon le code des Communes, il convient à chaque habitant de désherber devant sa propriété. Les employés se chargent des voies communales et des lieux partagés.

# Nouveau

## LA LETTRE D'INFORMATION

La commune a mis en place une lettre d'information qui sera diffusée par courrier électronique toutes les 2 semaines. Vous y trouverez toutes les informations concernant la vie locale (animations, spectacles, associations), les numéros d'urgence, les rappels importants, ...

Pour cela, il faut simplement se rendre sur le site de la commune pour s'inscrire à la liste de diffusion.

### CONSEIL MUNICIPAL

L'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune mais aussi affichés en Mairie.

Ces réunions sont ouvertes au public.



### CONSEIL MUNICIPAL JEUNES « Ça bouge au Bailleul !! »

Dès la rentrée de septembre 2020, sera créé au Bailleul un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Qu'est-ce que c'est ?

Constitué de jeunes de 12 à 18 ans, volontaires pour un mandat d'un an renouvelable plusieurs fois, ils auront à cœur d'apporter des projets, de les étudier, les budgéter, les voter et les mettre en place.

Ils seront vivement impliqués dans la vie citoyenne : cérémonies patriotiques, repas des anciens, vœux du Maire, Fête des Pommes, visite des Institutions, ...

Ils seront encadrés par des élus adultes et pourquoi pas continueront-ils cet engagement civique lors des prochaines élections municipales.

Une réunion d'information aura lieu **le samedi 5 septembre 2020 à 10 h 00 en Mairie** à l'issue de laquelle vous pourrez vous inscrire.

Venez nombreux pour faire bouger votre village !!